



L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire au Japon

mai 2007

© MINEFI – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Caractéristiques de l'agriculture japonaise

Les caractéristiques de l'agriculture

Les statistiques du ministère de l'agriculture, de la pêche et de la forêt japonais (MAFF) peuvent être consultées sur :

Les surfaces :

http://www.maff.go.jp/toukei/abstract/1_1/9a.htm

Le nombre d'exploitations :

http://www.maff.go.jp/toukei/abstract/1_1/9b.htm

La population agricole :

http://www.maff.go.jp/toukei/abstract/1_1/10b.htm

La place de l'agriculture dans l'économie

Lien site de l'OCDE :

<http://www.oecd.org/document/>

Producer and Consumer Support Estimates, OECD Database 1986-2003

Une faible surface agricole, un tissu d'exploitation très morcelé et une population agricole âgée

Le Japon est un archipel volcanique dont quatre îles (Hokkaidô, Honshu, Kyushu et Shikoku) représentent 96% de la superficie totale, soit 378 000 km². Les zones de montagnes et de forêts représentent les deux tiers du territoire, la surface agricole seulement 12,6 %. En dehors des ressources halieutiques et du bois l'archipel est dépourvu de ressources naturelles et énergétiques.

Si ces facteurs naturels expliquent en partie le faible taux d'autosuffisance alimentaire, la taille des exploitations agricoles, qui résulte de facteurs historiques et sociologiques, concourt également à cette situation.

L'agriculture japonaise se caractérise en effet, hormis le Hokkaido, par un grand nombre de petites exploitations dont la plupart ont une taille inférieure à deux hectares. Seules 48 000 exploitations, soit 2 % du total ont une superficie supérieure à cette taille. Dans le Hokkaido en revanche la moitié de ses 58 000 exploitations ont une taille supérieure à 10 hectares.

Le nombre total d'exploitations s'élève à 2,9 millions, parmi lesquelles 2,2 millions d'exploitations professionnelles au sein desquelles 441 000, soit 20 %, sont à temps plein. La population agricole totale compte 9,4 millions de personnes (7,4 % de la population totale) dont 3,4 millions, soit 36 %, ont une activité uniquement agricole. Le déséquilibre de la pyramide des âges de la population agricole est important, puisque 70 % de cette population a plus de 55 ans (contre 25 % pour l'ensemble de la population active).

Enfin, il convient de signaler l'importante évolution de la déprise des terres agricoles : en 20 ans la surface agricole est passée de 14,2 % du territoire à 12,6 % soit une diminution de 665 000 ha.

L'agriculture ne représente qu'une très petite proportion du PIB (1,4 %) et de l'emploi (5,3 %), ce qui traduit également la faible productivité de la main d'œuvre dans le secteur agricole en comparaison de la moyenne nationale.

Le niveau global d'aide publique à l'agriculture est supérieur à la moyenne de l'OCDE puisqu'en 2004, le total des transferts en faveur du secteur agricole a représenté 1,3 % du PIB, soit presque la part de l'agriculture dans le PIB. On constate cependant de fortes différences à l'intérieur du secteur agricole lui-même (le soutien accordé aux producteurs de céréales est ainsi proportionnellement le double de celui apporté la production de sucre). Enfin, les neuf dixièmes de ce soutien sont réalisés par des prix de marché résultant de droits de douanes élevés.

Productions et importations

Statistiques sur la production agricole (site du MAFF) :

<http://www.maff.go.jp/toukei/geppo/g00002.pdf>

Lien avec le site d'ALIC pour les principales productions agricoles :

<http://lin.lin.go.jp/alic/statis/dome/data/2/enstatis.htm>

Taux d'autosuffisance (MAFF)

<http://www.maff.go.jp/toukei/geppo/g090b.xls>

<http://www.maff.go.jp/toukei/geppo/g093a.xls>

http://www.maff.go.jp/toukei/abstract/2_5/76.htm

Contentieux OMC sur les pommes : Site de l'OMC, document n° WT/DSB/39 (p.12) et WT/DS245/21

Peu de productions permettent de couvrir totalement la consommation du Japon, qui est le plus gros importateur net mondial

La production agricole du Japon n'est cependant pas négligeable. En valeur les principales productions sont les légumes et le riz, puis l'élevage laitier, les fruits et les volailles.

En volume, le Japon produit 14 millions de tonnes (MT) de légumes, 9 MT de riz, 1,1 MT de blé et orge, 4,2 MT de betterave à sucre, 1,2 MT de canne à sucre, 4 MT de pommes de terre et patates douces, 3,2 MT de fruits, 3 MT de viande, 8,3 MT de lait, 2,4 MT d'œufs...

Cette production est cependant insuffisante pour répondre à la demande intérieure : sur une base calorique le taux d'autosuffisance est globalement passé de 70 % après guerre à environ 40 % aujourd'hui, principalement sous l'effet de l'évolution des habitudes alimentaires, faisant plus de place aux protéines animales. Ce taux est cependant de 70 % en valeur de production et recouvre des disparités importantes.

Ainsi, ce taux varie en fonction des productions animales : 44 % pour la viande bovine (650 000 tonnes d'importation), 50 % pour la viande porcine (1,3 MT d'importation), 67 % pour la viande de volaille (importations de 1,3 MT). Globalement, le taux d'autosuffisance est de 53 % pour la viande.

Par ailleurs, si le Japon est un gros importateur de produits de la mer, il se classe en 6e position dans le volume de capture (4,5 millions de tonnes), derrière la Chine, le Pérou, le Chili, les Etats-Unis et l'Indonésie. Avec les préparations à base de poisson et de viande, les produits d'origine animale représentent plus de 50 % du total des importations.

En ce qui concerne les produits végétaux, le taux d'autosuffisance est plutôt élevé pour les légumes 83 % et le riz 96 %. Le Japon couvre ses besoins en riz mais doit ouvrir un contingent annuel à droit nul, établi lors des négociations du cycle de l'Uruguay (GATT), correspondant à l'équivalent de 767 000 tonnes de riz non décortiqué. Ce riz est stocké et utilisé soit pour l'industrie de transformation soit pour l'aide alimentaire. Les importations de céréales représentent 26 millions de tonnes dont 65 % de maïs et 20 % de blé. Pour ces deux produits le Japon dépend entre 80 et 90 % des importations, principalement en provenance des Etats-Unis (à 97 % pour le maïs), du Canada et de l'Australie. 46 % du maïs semence, soit 847 tonnes, vient de France.

Le taux d'autosuffisance pour les fruits est de 44 %. Signalons plus particulièrement la question des pommes fraîches dont l'importation est soumise à des fortes contraintes phytosanitaires liées à la crainte de la propagation du « feu bactérien » au Japon. Les USA ayant soulevé cette question auprès de l'organe de règlement des différends à l'OMC, ces deux pays ont conclu un accord en 2005 visant à l'assouplissement de ces règles.

La politique agricole du Japon

voir notamment documents Sur le Site OMC :

http://www.wto.org/french/docs_f/docs_f.htm

1. « examen des politiques commerciales » WT/TPR/S/175/ et WT/TPR/M/175

2. notification des engagements en matière de soutien interne pour 2003 - G/AG/N/JPN/124

Vers une évolution des structures agricoles ?

Le **tarif douanier** est le principal instrument de politique commerciale employé par le Japon. S'agissant de l'ensemble des importations, la plupart des produits sont importés en franchise de droits ou à des droits très faibles et la moyenne simple des droits NPF (nation la plus favorisée http://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/tif_f/fact2_f.htm) était de 6,5 % en 2006. Le secteur agricole reste quant à lui protégé de la concurrence étrangère, le tarif NPF moyen appliqué aux produits agricoles sur la même période étant de 18,8 %. Par ailleurs de nombreux sous-secteurs de l'agriculture bénéficient d'une protection tarifaire NPF relativement élevée, tels que les graines oléagineuses, la production laitière, la production de sucre ou la minoterie. Par ailleurs, la moyenne simple des droits spécifiques (non proportionnels à

Droits de douanes :

<http://www.apectariff.org/tdb.cgi/ff3235/apecgi.cgi?JP>

Accords de libre échange négociés par le Japon :

<http://www.mofa.go.jp/policy/economy/fta/index.html>

(site du ministère des affaires étrangères)

http://www.meti.go.jp/english/policy/index_externaleconomicpolicy.html

(sur le site du METI)

Plan fondamental pour l'agriculture :

- sécurité alimentaire
- concentration sur les agriculteurs principaux
- promotion des exportations

Bill for the Core Farmers' Business Stabilization Measures

http://www.jaicaf.or.jp/agrinfo/0607/Report_231004.htm

(Mensuel d'information Jaicaf Agrinfo)

la valeur des importations dans le secteur agricole) était d'environ 80 %.

Des contingents tarifaires sont également mis en place afin de protéger les produits les plus sensibles tels que le riz, le blé et l'orge, les produits laitiers et amidon. Par ce mécanisme, qui consiste à déterminer un volume de produits pour lequel un tarif plus faible voire nul est appliqué, l'Etat décide de la quantité, de la période, et du prix de revente sur le marché japonais. Ces contingents sont administrés soit par le ministère de l'agriculture soit par l'Agricultural livestock industries corporation (ALIC), organisme placé sous l'autorité de ce ministère.

Des aides directes sont versées sous forme de compensation de variations de revenu, de prix ou de coût de productions, ainsi que sous forme de versements aux producteurs de riz dans le cadre du programme de limitation de la production de riz. Le montant de la Mesure global de soutien (voir site OMC : http://www.wto.int/french/tratop_f/agric_f/ag_intro03_domestic_f.htm) déclaré par le Japon en 2007 pour l'année 2003 s'élevait à 641,8 milliards de yen, et le versement direct pour le riz à 68,2 milliards de yen. Depuis 2005, le ministère de l'agriculture met en œuvre une politique agricole qui évolue vers une plus grande concentration des aides sur les « agriculteurs principaux ».

D'autres mesures sont mises en œuvre dans le cadre de la politique commerciale du Japon tels que les clauses de sauvegarde (viande de porc), les assurances, les stockages...

En mars 2005 le Japon a adopté un « plan fondamental pour l'alimentation, l'agriculture et les zones rurales » visant à rehausser le coefficient d'autosuffisance, assurer l'innocuité et la sécurité des produits alimentaires, susciter la confiance des consommateurs, canaliser le soutien apporté par l'État vers les agriculteurs principaux, promouvoir les exportations de produits agricoles japonais de qualité... En avril 2006 le MAFF a présenté un programme de réalisation de ce plan fondamental dont les deux thèmes principaux s'articulent autour la stratégie du Japon à l'international et la réforme de l'agriculture.

À l'international, notamment, le Japon s'est engagé dans un programme ambitieux d'accords bilatéraux, mais qui ont jusqu'à présent comporté peu de volets agricoles à l'exception de l'accord de partenariat économique avec l'Australie dont les négociations ont débuté en avril 2007.

L'industrie agro-alimentaire japonaise

L'industrie agroalimentaire japonaise (IAA) compte près de 40 000 entreprises employant un peu plus de 1 million de salariés. Ce secteur représente près de 12% de la production industrielle japonaise (22 415 milliards de yens en 2005, soit 163,8 milliards d'euros). La production agroalimentaire japonaise est caractérisée par un extrême morcellement de l'activité, à l'image de la diversité des produits alimentaires de ce pays. Toutefois, l'univers des boissons, qu'elles soient alcoolisées, de l'univers des « soft », des jus, des eaux ou du thé vert, est prédominant.

Production agro-alimentaire japonaise en 2005

Famille de Produits	%
Boissons alcoolisées : bière, « sake », etc...	17,2
Soft Drink ; jus, thé verts, eau	15,3
Farine et pâtes	10,7
Confiserie	10,5
Produits laitiers	9,0
Sauce, « dressing », etc...	6,3
Produits congelés	3,1
Viandes transformées	3,0
Autres	24,9

Source : Shurui Shokuhin Tokei Geppo

Même si le Japon possède de nombreuses multinationales dont les activités sont très diversifiées, il faut souligner que près de 60% des IAA sont des TPE (moins de 10 salariés). A l'opposé, on recense plus de 30 IAA ayant un CA de plus de 1 milliards d'euros.

Les principales IAA japonaises

N°	Société	CA (Mrds. de Yens)	Activité
1	ASAHI BREWERIES	1116,3	Boissons alcoolisées
2	KIRIN BREWERY	956,9	Boissons alcoolisées
3	SUNTORY	788,8	Boissons alcoolisées et "Soft Drinks"
4	MARUHA GROUP	747,1	Produits de la mer
5	AJINOMOTO	656,2	Sauce, produits déshydratés, « alicaments »
6	NIPPON MEAT PACKERS	611,9	Produits carnés
7	YAMAZAKI BAKING	566,9	BVP, produits sucrés
8	SAPPORO HOLDINGS	494,9	Boissons alcoolisées et "Soft Drinks"
9	MEIJI DAIRIES CORPORATION	493,8	Produits laitiers, produits congelés, « babyfoods », divers
10	MORINAGA MILK INDUSTRY	440,1	Produits laitiers et "babyfoods"

Source : Nikkei Keizai Tsushinsha

Autres liens utiles

[Commande de guides répertoires en ligne](#) sur ce lien.

Pour les conditions d'importations des produits agroalimentaires au Japon, ainsi que les contacts nécessaires à l'exportation de ces produits, Ubifrance et la Mission économique du Japon proposent deux ouvrages :

- Guide répertoire des importateurs japonais de [produits alimentaires](#) (hors vins et spiritueux) intéressés par l'offre française (420 pages - 04/10/2006)
- Importateurs de [vins et spiritueux](#) au Japon (642 pages - 03/02/2007)

Autres documents consultables sur l'agriculture au Japon :

Publication du ministère l'agriculture et de la pêche japonais, « MAFF Update » : <http://www.maff.go.jp/maffud.html>

Publication de la Japan Association for international Collaboration of Agriculture and Forestries :

- http://www.jaicaf.or.jp/English/newsletter_e.htm
- http://www.jaicaf.or.jp/agrinfo_0305-0504/0404_2.html

Information de l'administration des douanes : http://www.customs.go.jp/index_e.htm

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de TOKYO (adresser les demandes à tokyo@missioneco.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur :

Mission Économique
Adresse : Masonic 39 MT Building, 12F
2-4-5, Azabudai, Minato-Ku
TOKYO 106-0041
JAPON

Rédigée par : Jean QUELLIER et Philippe
EECKHOUTTE
Revue par : Gaku KAWABE

Version originelle du 25 mai 2007